

## L'école maternelle provisoire est là...



Le 10 juin au matin, arrivaient les premiers modules sur la place du Foyer Rural. Ballet de camions, ajustages et calages grâce à une grue placée entre des mains expertes et en quelques heures, c'est toute l'école qui était montée.

Rapidement invités à donner leur avis sur cette nouvelle installation, ensei-

gnants et personnel communal concernés se sont dits satisfaits.

Au cours des semaines à venir, une clôture sera installée pour délimiter la cour, un abri sera construit à l'arrière et des jardinières seront installées. Les premières idées de décoration des modules ont d'ores et déjà été lancées...

## Des travaux inaugurés ... au sommet !



Le 12 juin dernier, le sénateur Auguste Cazalet et une cinquantaine de personnes avaient fait le déplacement pour prendre part à l'inauguration de la cabane Deus Coïgts (entièrement

réhabilitée par les jeunes encadrés par la Maison de la Montagne) ainsi que celle du Cami Bieihl désormais aisément praticable après le passage de l'entreprise Gaspé.

A cette occasion, le soleil avait daigné être au rendez-vous et c'est avec bonheur que les personnes présentes ont pu partager un buffet champêtre dans un cadre oh combien magnifique.

Nul doute qu'au cours des prochaines semaines, nombreux seront ceux qui verront là un itinéraire privilégié pour la sortie dominicale...

## Les fils aériens disparaissent



Début juin, avaient lieu les travaux d'enfouissement des lignes électriques sur la Place Orteig. Ceux-ci ne constituent qu'une première étape. Ils se-

ront, en effet, repris à l'automne (normalement) et concerneront cette fois la rue Carnot.

Cet effort qui participe incontestablement à l'embellissement du village devra être poursuivi au cours des mois et des années qui viennent.

Parallèlement, l'électrification du parking Lapuyade a également été réalisée. L'éclairage public y sera installé très prochainement pour un plus grand confort des usagers, qu'ils soient réguliers ou occasionnels.

## Le mot du Maire

Les missions du maire et des élus sont assurées à la fois dans les domaines propres à la commune mais également à travers les différentes représentations de ceux-ci, que ce soit au niveau cantonal ou valléen.

En effet, les missions du maire et du conseil municipal consistent à gérer, entretenir, développer le patrimoine communal, à assurer la sécurité publique mais également à organiser les services de la commune en tant que supérieurs hiérarchiques des agents.

Toutefois, les représentations extérieures dans les différentes instances cantonales et valléennes sont, à l'heure actuelle, une nécessité d'autant plus importante que nombres de décisions concernant la commune y sont prises.

De ce fait le développement communal relève, à la fois d'une gestion efficace et rigoureuse interne mais aussi des représentations exercées dans l'ensemble des domaines économiques, touristiques, sociaux, d'aménagement du territoire au niveau cantonal et valléen.

Patrick LABERNADIE

## Abris bus installés

Après de longs mois d'attente, les deux abris bus que la Mairie avait commandés

auprès du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques pour les enfants empruntant le transport scolaire du collège sont enfin installés. Le premier se trouve sur la Place Orteig et le second sur l'Avenue Aristide Briand, à l'entrée du lotissement du Pré du Rey. Nul doute que nos ados sauront les apprécier les jours de pluie...



# Comptes-rendus du Conseil Municipal

## Séance du 15 mai 2009

Le Conseil Municipal de Louvie-Juzon s'est réuni le vendredi 15 mai 2009 à partir de 20 heures. Douze Conseillers étaient présents et trois excusés.

• Trois cabanes de la Commune (qui ne sont plus utilisées par les bergers) vont être restaurées au cours des mois à venir. Les tra-



vaux seront réalisés par des jeunes mobilisés autour d'un projet professionnel et encadrés par la Maison de la Montagne, en association avec l'AP-SAP. La cabane Deus Coïgts est le premier chantier. Celui-ci a commencé depuis le 19 mai. Grace aux subventions recueillies ainsi qu'à la participation active des Etablissements Montoulieu, Pagès et Despagnet et d'un

anonyme, ces travaux ne coûteront rien à la Commune.

Une délibération a été prise pour autoriser le maire à élaborer le plan de financement des deux autres cabanes et à signer la convention de partenariat.

• Un virement de crédits a été décidé afin d'acheter un nouveau véhicule pour la Commune. Il s'agit d'un Peugeot Expert utilitaire de 3 places.

• La décision concernant la vente d'une parcelle à Monsieur Dufréhou a été reportée. Une nouvelle proposition lui sera faite au cours des prochains jours.

• Le Conseil Municipal a décidé de ne pas accorder de subvention aux trois participantes au Raid Amazonas mais s'engage à faciliter la promotion de leur projet au niveau local.



## Séance du 19 juin 2009

Le Conseil Municipal de Louvie-Juzon s'est réuni le vendredi 19 juin 2009 à partir de 20 heures. Treize Conseillers étaient présents et deux excusés.

• Suite aux douze demandes d'emploi saisonnier adressées à la mairie, 8 postes d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe ont été créés. Ceux-ci seront répartis sur les deux mois d'été et prendront en compte tant les besoins réels de la Commune durant cette période que les compétences et les capacités de chacun de ces postulants. Ainsi, ces jeunes se verront-ils confier des tâches relatives à l'entretien du village, à l'information des touristes ou à la remise en état de la tourbière.

• La création d'un parc de contention permettant de marquer les animaux avant leur montée aux estives est à l'étude. Pour cela, l'acquisition d'un terrain de 1200 m<sup>2</sup> sur la route de Castet est envisagée. Lors des premiers contacts établis avec le proprié-

taire, celui-ci s'est dit favorable à une telle vente.

• Après avoir étudié différentes possibilités quant à l'utilisation des locaux acquis par la Commune l'an dernier sur la place Camps, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire des propositions à d'éventuels acheteurs concernant la maison Camps.

Parallèlement, il adopte également un avenant aux baux permettant l'encaissement de loyers restant dus.

• Après avoir débattu autour des demandes adressées à la mairie par quelques éleveurs, le Conseil Municipal se dit favorable au principe de mise à disposition de terres. Ces mises à disposition devront se faire par le biais de conventions précaires et révocables et devront distinguer les demandeurs de la Commune des demandeurs ayant le siège de leur exploitation sur d'autres Communes.



## Une nouvelle voiture pour la Commune

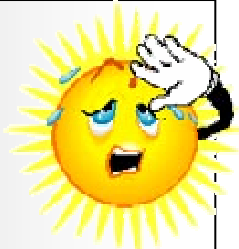


Une nouvelle voiture a été achetée pour remplacer la Renault Express qui commençait à fatiguer. Il s'agit d'une Peugeot Expert, utilitaire trois places, achetée d'occasion (avec un kilométrage particulièrement raisonnable) au garage Bersans après une révision sérieuse et minutieuse.

# Commissions...

## PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap ou si vous connaissez une personne dans cette situation, vous pouvez vous inscrire ou la faire inscrire sur le registre de la mairie afin de pouvoir bénéficier d'aide si l'alerte canicule est déclenchée par le Préfet. Les inscriptions peuvent être faites par téléphone ou par courrier. Ce dispositif de prévention ne remplace en aucun cas le recours à une assistance médicale. Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112.



La Commission Information a le plaisir de vous annoncer la mise en ligne des délibérations du Conseil Municipal depuis le 22 mars 2008 sur le site de Louvie Juzon. N'hésitez pas à aller les consulter...



## Infos diverses...



Les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération se doivent de répondre à des normes strictes. Or, trois de ceux de la Communes n'étaient plus aux normes, ce qui n'avait pas échappé aux yeux avisés des gendarmes.

Ces trois panneaux ont donc été remplacés (un sur la route de Castet et deux sur la route de Lourdes).

De nouvelles dégradations ont eu lieu dans le bourg de Louvie-Juzon : fenêtre du Foyer Rural cassée, panneau indicateur démonté... La gendarmerie a été informée de ces méfaits.

La société « Desman Environnement » a commencé à effectuer des travaux d'élagage chez des particuliers dans le cadre de la mise en conformité des layons. Ces travaux, commencés fin juin, seront interrompus durant l'été et repris en septembre.



## Du côté des associations...

### Les quartiers de Pédestarrès et de Pédéhurat en Fête

Les 17, 18 et 19 juillet, les hameaux de Louvie-Juzon seront en fête.

Cela commencera le vendredi soir avec le film « Indiana Jones » projeté en Cin'étoile.

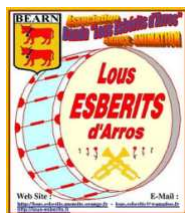
Le samedi soir, un repas sera servi sous le chapiteau. Au menu : melon au jambon, bouchées de poissons aux écrevisses, mignon de veau provençal, gratin-péquillos à l'ail, salade, fromage, crème brûlée. Les inscriptions se font avant le 11 juillet auprès de :

- Alain GUILLAMET (05.59.05.70.37)
- Irène LANOT-HOUS (05.59.05.63.58)
- Roland LASSERRE (05.59.05.61.49)

La participation à ce repas est de 20 € par adulte, 10 € pour les enfants et gratuite pour les moins de 6 ans.

A partir de 23h., un grand bal sera donné et animé par « La Bomba ».

Le dimanche, une messe sera célébrée sous le chapiteau à 11h. Elle sera suivie d'un apéritif offert par l'« Association Saint Jean », animé par la banda « Lous Esberits d'Arros ».



Dans le prolongement, un repas sera proposé moyennant une participation de quelques euros (non encore fixée) : poulet basquaise avec du riz, fromage, tarte aux fraises. Les inscriptions doivent se faire aux mêmes numéros que pour le samedi, également avant le 11 juillet.

### 30<sup>ème</sup> Estives Musicales Internationales



A l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire du festival qui contribue largement à faire connaître Louvie-Juzon en France comme à l'étranger, l'Association des Amis de l'Orgue

organise cinq concerts exceptionnels à l'église de Louvie-Juzon, durant l'été.

Le 17 juillet : C. ASTRONIO, organiste de BOLZANO à l'Orgue Historique de Louvie-Juzon. (*Storace, Arauxo, Cabanilles, Kuhnau, Bach*).

Le 29 juillet : Les Voix de la Néva, chœur mixte de St. Petersburg sous la direction de S. SVOÏSKY (*Chants sacrés et traditionnels russes*).

Le 7 août : I. DAVIES, contre-ténor, et les solistes baroques d'Oxford sous la direction de Mark SHEPHERD. (*Concertos pour hautbois de Bach et Marcella...*).

Le 18 août : Orchestre des Jeunes de

la Suisse Romande, P. GENET au violon et T. DEMENGA au violoncelle, sous la direction de T. KAPSOPOULOS (*Mozart : symphonie n°19a en fa majeur, concerto pour violon n°5. Haydn : symphonie n°49, concerto pour violoncelle en ré majeur*).

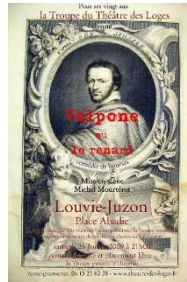
Le 28 août : B. RIGUTTO & H. DESMOULIN, piano à 4 mains (*Schubert : Andantino D 823, Divertissement D 818, Allegro D947, Fantaisie D 940*).

Tarifs : 16 et 23 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Chaque concert débutera à 21h. Pour tout renseignement, appeler au 05.59.05.88.50.

Le dimanche 16 août à 11h., une Messe Pontificale sera célébrée à l'église par Monseigneur Marc AILLET, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron avec les Chanteurs de Louvie-Juzon, dirigés par G. LARDIT, et J.E. BEILLART à l'Orgue Historique.

Après la messe, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

### Le théâtre à l'honneur sur la Place Abadie



En 1989, à l'invitation de l'« Association des Amis de l'Orgue », la troupe du Théâtre des Loges se produisait pour la première fois à Louvie-Juzon. Depuis, chaque été, lors de ses tournées sur les

routes de France, elle n'a jamais manqué le rendez-vous à Louvie-Juzon, village que les acteurs qualifient volontiers de leur "petit Avignon à eux".

Cette année, pour fêter ses vingt ans d'existence, la troupe a généreusement accepté de se produire en extérieur, au cœur de la Place Abadie fer-

mée pour l'occasion, où elle jouera sans billet d'entrée, le samedi 25 juillet à partir de 21 h., "Volpone et le renard" (de Ben Jonson, mise en scène par Michel Mourterot). A l'issue de ce spectacle, les comédiens présenteront leurs chapeaux où chacun pourra laisser tomber quelques euros destinés à défrayer la troupe pour cette représentation. Et si, coquin de sort, le mauvais temps devait s'inviter à la "fête", celle-ci aurait quand même lieu... au Foyer Rural.

Réservez donc cette soirée inoubliable, ce spectacle joyeux, ce moment de joies terribles qui vous procurera, à n'en pas douter, un bien immense.

## A l'école...

### « Ecole Numérique Rurale »

Dans le cadre du plan de relance et d'un partenariat entre le Ministère de l'Education Nationale



et de l'Association des Maires de France, un plan de développement du numérique dans les écoles rurales est proposé. Il prévoit d'équiper 5 000 écoles situées dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Une « école numérique » comprendra notamment :

- une classe mobile (ordinateurs portables), un tableau blanc interactif, un accès internet de haut débit, une mise en réseau des équipements de l'école, une sécurisation des accès internet.
- des ressources numériques pédagogiques, à choisir dans un catalogue disponible en ligne.

Parents, enseignants et représentants de la Municipalité ont donc uni leurs efforts pour présenter la candidature de Louvie-Juzon.

Le 23 juin dernier, l'Inspecteur Académique Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale retenait le projet présenté.

Ainsi, cet équipement favorisera l'utilisation de l'outil informatique à l'école, que ce soit pour l'utilisation d'internet, la rédaction d'un journal scolaire, la création d'un site d'école (blog), la correspondance scolaire...



### Rentrée scolaire

Cette année, la rentrée des classes se fera le jeudi 3 septembre 2009

### Effectifs scolaires

D'après les prévisions de fin d'année, 94 enfants devraient être accueillis à l'école de Louvie-Juzon, à la rentrée prochaine. Ceux-ci seront répartis de la manière suivante :

- 30 en PS / MS / GS
- 26 en CP / CE1
- 19 en CE2 / CM1
- 19 en CM2

## Le D.A.B. ... enfin en service à Louvie-Juzon !



Depuis le 30 juin dernier, le Distributeur Automatique de Billets de Louvie-Juzon est enfin opérationnel. Situé sur l'axe le plus fréquenté de la Commune tel que l'a imposé la banque, il attire d'abord l'œil pour son esthétique respectueuse de l'environnement

nement dans lequel il a été implanté. Dans un second temps, c'est son accessibilité et la facilité de stationnement qui le caractérise. Il ne fait donc aucun doute que les habitants du village, les gens de passage et les commerçants sauront l'apprécier. Désormais, il n'est plus nécessaire d'aller jusqu'à Arudy pour retirer quelques liquidités qui permettent de prendre un café ou d'acheter une baguette de pain à Louvie-Juzon...

N'oublions pas qu'il aura fallu les efforts et l'abnégation de deux Municipalités cumulées pour arriver à ce résultat.

## L'eau chaude est assurée au Foyer Rural

L'installation qui permettait d'avoir de l'eau chaude au Foyer Rural donnait de sérieux signes de fatigue depuis longtemps déjà. Nombreuses étaient les fois où les douches s'avéraient bien "fraîches" et où il fallait l'intervention experte de quelques savants connaisseurs pour réarmer le système... Il n'était donc pas superflu de changer ces chauffe-eau. C'est

chose faite ! Désormais, les sportifs des différentes sections du Foyer Rural peuvent compter sur les bienfaits d'une douche méritée après les efforts...



## Carrefour de « chez Moulétine »

A Pédestarrès, le carrefour de la route de Lourdes et du Chemin des Forges qui mène à Pédéhourat (plus communément appelé "carrefour de chez Moulétine") a été réaménagé. Il se présente désormais de manière plus simple (un seul îlot central) tout en améliorant la sécurité des usagers (un profil mieux dessiné et des trottoirs qui imposent de ralentir).

Ces travaux, menés en mai dernier,



ont été entièrement pris en charge par le Conseil Général.

## Des travaux Place Saint Jean à Pédestarrès



Chaque année, au mois de juin, un chapiteau est monté à Pédestarrès par les membres de l'Association « Saint Jean ». Là, se réunissent près de cent cinquante personnes des hameaux, du village et des communes environnantes

pour une soirée grillades des plus conviviales.

Cette année encore, la soirée n'a pas manqué d'être arrosée par un petit orage de passage par-là...

Pour améliorer les conditions d'installation de ce chapiteau et le confort dans lequel se déroule cette manifestation, des travaux ont été réalisés sur la place centrale, inmanquablement baptisée « Place Saint Jean » : des fossés ont été creusés à la périphérie et une bonne couche de matériau concassé a été répandue sur le sol pour l'assainir et le niveler.

## Clin d'œil du temps passé

### Séance du 6 février 1879

Les bestiaux de toute espèce, âgés de un an et au-dessus, pacageront sur les fonds communaux moyennant une redevance aux bacades. Ils seront déclarés et marqués avant d'être introduits sur la montagne, ceux du lieu seront marqués à la cuisse droite, les étrangers à la cuisse gauche, tous à la marque en usage dans la commune. Les pasteurs de brebis ne pourront faire monter et descendre leurs troupeaux que par les chemins « Lous Coïgts » pour aller à la montagne de ce nom, montagne de Jaoût depuis le 30 juin jusqu'au 20 septembre.

Vaches 1<sup>F</sup>75, juments 2<sup>F</sup>75, ânes 1<sup>F</sup>, brebis 2<sup>F</sup>75, chèvres 1<sup>F</sup>. Bacades étrangères : vaches 5<sup>F</sup>, juments 7<sup>F</sup>, brebis (dix) 7<sup>F</sup>.

## Raid Amazone 2009

Elles en rêvaient... elles vont le faire !

La 8<sup>ème</sup> édition du Raid Amazones se déroulera courant 2009. Ce raid sportif réservé uniquement aux femmes est une expédition sportive avec courses d'orientation et randonnées, canoë kayak, VTT, tir à l'arc et escalade en équipe.

Pour la prochaine édition, trois ossaloises se sont inscrites. Vous pourrez les rencontrer au détour d'un marché ou d'une manifestation. N'hésitez pas à leur apporter votre soutien, tant moral que financier, et à suivre leurs exploits lors de cette prochaine édition.



## Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire : le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : mairie.louvie@orange.fr

Site : louvie-juzon.fr